



EUROPEAN UNION

OSCE Permanent Council Nr 1025 Vienna, 13 Novembre 2014

Déclaration de l'Union européenne en réponse aux co-présidents du Groupe de Minsk, au Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, ainsi qu'au chef du Groupe de Planification de Haut Niveau

L'Union européenne souhaite la bienvenue aux co-présidents du Groupe de Minsk, au Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, ainsi qu'au chef du Groupe de Planification de Haut Niveau, et les remercie de leurs rapports circonstanciés.

L'Union européenne réitère à cette occasion son soutien au Groupe de Minsk et renouvelle son entière confiance aux co-présidents pour faire progresser la recherche d'un règlement politique, équitable et durable du conflit au Haut-Karabagh, qu'elle considère comme vital pour l'avenir de la région. Nous invitons les parties à privilégier la voie d'un dialogue constructif et les encourageons à tirer meilleur profit des efforts déployés par les coprésidents.

L'Union européenne réitère son attachement à un règlement pacifique du conflit, sur la base des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki. L'Union européenne rappelle à cet égard l'engagement pris par les Présidents d'Arménie et d'Azerbaïdjan à l'occasion du Sommet de Sotchi du 23 janvier 2012 d'accélérer la conclusion d'un accord sur les Principes de base en vue d'un règlement du conflit du Haut-Karabagh et regrette l'absence de progrès sur ce point.

L'Union européenne salue le fait que les présidents arménien et azerbaïdjanais se soient rencontrés à 4 occasions au cours de l'année écoulée, à Vienne en novembre 2013, puis récemment à Sotchi en août, à Newport en septembre et à

Paris le 27 octobre. L'Union européenne appelle à ce que l'accord trouvé lors du Sommet de Paris sur l'échange de données sur les disparus du conflit, sous l'égide du CICR, soit mis en œuvre dans les meilleurs délais et puisse être suivi d'autres mesures de confiance. Elle regrette à cet égard qu'en dépit des efforts déployés par les co-Présidents pour la mise en place d'un mécanisme d'investigation des incidents le long de la ligne de front, cet engagement des parties, réitéré à Sotchi, n'ait pu encore être réalisé.

Dans le même temps, l'Union européenne soutient les déclarations des présidents de la République française, des Etats-Unis et de la Fédération de Russie reconnaissant le caractère insoutenable du statu quo et appelant à avancer vers la l'élaboration d'un traité de paix global.

L'Union européenne est disposée à fournir un soutien accru aux efforts de règlement du conflit dans le cadre de l'établissement de mesures de confiance, en appui et en pleine complémentarité du Groupe de Minsk, en vue de faciliter les prochaines étapes de mise en œuvre de la paix.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons faire part de notre appréciation positive du travail réalisé, parfois dans des conditions de sécurité difficiles, par le Représentant personnel de la Présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, l'Ambassadeur Kasprzyk, et son équipe. L'Union européenne attache la plus grande importance à la poursuite sans entrave de leurs activités de surveillance du cessez-le-feu sur la ligne de contact et le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Ces activités contribuent incontestablement à réduire les tensions dans la région et constituent un instrument précieux pour mettre en œuvre des mesures de confiance sur le terrain.

L'Union européenne réitère à cet égard sa préoccupation face aux incidents de cette année, qui ont été les plus violents depuis plus de 20 ans. Nous sommes profondément préoccupés par l'incident d'hier concernant l'hélicoptère abattu le long de la ligne de contact et exprimons nos condoléances aux familles des

victimes. Nous exprimons notre plus vif souhait que cet incident ne donne pas lieu à une escalade, ni ne porte atteinte à la poursuite des négociations.

De manière générale, nous restons vivement préoccupés par les rapports d'incidents armés récurrents le long de la ligne de contact ainsi qu'à la frontière internationale entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et la persistance d'un nombre élevé de victimes. Nous condamnons tout usage de la force et appelons les parties concernées à éviter toute action de nature à alimenter les tensions. A cette fin, nous appelons les parties au strict respect du cessez-le-feu auquel elles se sont engagées, à mettre fin aux incursions de part et d'autre de la ligne de contact et à observer une retenue aussi bien sur le terrain que dans leurs déclarations publiques. L'Union européenne appelle les parties à des efforts et des mesures de confiance supplémentaires pour renforcer le cessez-le-feu.

L'Union européenne salue la participation des membres du Groupe de Minsk, ainsi que du Groupe de Planification de Haut Niveau à quelques-unes des missions de surveillance qui ont eu lieu cette année.

Monsieur le Président,

L'Union européenne réitère son soutien aux activités de planification pour le déploiement d'une mission de maintien de la paix de l'OSCE pour le conflit du Haut-Karabagh. Le déploiement d'une telle mission dépendra toutefois de la conclusion d'un accord global par les parties sur la base des principes identifiés pour un règlement pacifique du conflit, sous l'égide du Groupe de Minsk.

En conclusion, l'Union européenne renouvelle son plein soutien à la médiation conduite par les co-présidents du Groupe de Minsk, aux activités de l'ambassadeur Kasprzyk, ainsi qu'à la planification conduite par le Groupe de Planification de Haut Niveau. L'ensemble de ces processus, qui doivent être coordonnés, contribue à un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh. L'Union européenne réitère également sa détermination à travailler étroitement avec les Parties à la promotion de la stabilité et de la prospérité, ainsi qu'à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit dans la région, et à renforcer

avec elles ses relations de coopération dans le cadre notamment du Partenariat oriental.

L'ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+ et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* L'ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.